

**Arabe LVA**

**Banque IENA**

**Session 2023**

Avec une moyenne générale de **11,15** (10,16 en 2022) et avec un écart type de **3,13** (3,53 en 2022) l'épreuve composée par 209 candidats (260 en 2022,) se situe à un niveau supérieur à celle de l'année dernière, ce qui s'explique d'une part par un nombre moins important de candidats et d'autre part par la qualité de la question d'expression personnelle. Les notes sont comprises entre 02,50/20 et 19,00/20.

Le texte servant d'appui au **sujet** est extrait d'un article du journal marocain *Al-'Alam*, intitulé : « *Dérèglements climatiques... Le reboisement peut-il réparer ce qui a été détruit par la main de l'homme ?* », daté du 29 août 2022. Cet article porte sur les records de chaleur que le Maroc enregistre, d'année en année, et qui rendent pénibles les tâches quotidiennes les plus élémentaires et aggravent les nuisances engendrées par les activités économiques et la circulation automobile. Pour affronter ce problème à la fois écologique et climatique, l'auteur de l'article nous rappelle que les arbres peuvent nous aider à y faire face : ils absorbent le dioxyde de carbone et rejettent de l'oxygène, régulent la température en filtrant les ultraviolets, et contribuent à étendre la couverture végétale qui maintient l'humidité du sol. Alors que le pays souffre d'un déficit de précipitations et a subi des incendies dévastateurs, le programme de reboisement décidé par les autorités est un espoir.

Les résultats obtenus par les candidats montrent que l'article a été à leur portée et ceux qui se sont bien préparés à l'épreuve ont très bien répondu à la question de compréhension ainsi qu'à la question d'expression personnelle. L'actualité de la thématique de l'environnement, sous tous ses aspects, explique sans doute la pertinence de la réflexion et des arguments avancés sur les risques que comportent les problèmes de l'environnement causés par les dérèglements climatiques.

Comme les trois dernières années, **la version** a été l'exercice le moins bien réussi cette année, avec **09,87** de moyenne, légèrement supérieure à celle de l'année précédente (09,33). L'extrait proposé à la traduction en français **est un paragraphe situé au milieu du texte**. Il va de soi que les candidats, avant de faire ce premier exercice, doivent effectuer une lecture attentive et approfondie du texte dans son ensemble, pour bien saisir le contexte dans lequel est situé le passage à traduire.

Le titre n'a pas toujours été traduit, ce qui a fait perdre des points précieux à bon nombre de candidats. Des termes et expressions courants ont posé problème (*reboisement, barrage, taux, pilier de l'économie, alors que... etc.*). Du point de vue syntaxique, certaines tournures ont été restituées de façon fautive par manque de recul par rapport à la langue de départ (arabe) et faute de respecter les règles et les particularités de la langue d'arrivée (français). Les candidats

ne doivent pas perdre de vue que toute traduction doit veiller à une correction minimale de la syntaxe sous peine d'aboutir à une version qui perd tout sens. Cette vigilance doit en particulier être redoublée lorsque la phrase à traduire est très longue, et nécessite une attention particulière accordée à l'emploi des prépositions et des conjonctions.

Par ailleurs, certaines copies n'accordent pas assez d'importance à la ponctuation et commettent des erreurs élémentaires, comme l'oubli de majuscules en début de phrase, ou emploient de manière abusive la conjonction de coordination « et » au lieu d'adopter un signe de ponctuation approprié, comme il est d'usage en français.

Il est également fortement conseillé d'accorder une attention particulière au soin : des phrases illisibles, un texte parsemé de ratures ne peut que nuire à la qualité générale du travail du candidat et jouer en sa défaveur.

Enfin, face à la difficulté, il faut faire preuve d'imagination et essayer de combler le vide en fonction du sens général du passage : les omissions ou l'abandon de la traduction d'une partie du texte ont été sévèrement sanctionnés.

Nous rappelons que toutes ces difficultés ne peuvent être surmontées que par un entraînement régulier pendant les deux années de préparation et que la maîtrise de la langue française est indispensable pour réussir l'exercice de version.

Vient ensuite la **question de compréhension** :

« *Comment l'auteur de l'article définit-il l'opération de reboisement ? Quel est le rôle d'une telle opération ?* »

Cette question, comme d'habitude, n'a pas posé de grands problèmes, même si la formulation des réponses mériterait d'être mieux soignée afin de faire la différence et de gagner des points. La moyenne est de **11,69 (11,06 en 2022)**. L'exercice a été à la portée de la grande majorité des candidats. Les copies qui ont été le plus pénalisées se sont contentées de recopier les phrases du texte telles quelles en rajoutant un mot par-ci ou en transformant un mot par-là (un verbe en *masdar*, nom verbal, par exemple). Nous rappelons que ce qui est demandé dans cet exercice est **une véritable reformulation** qui montre l'étendue du vocabulaire du candidat ainsi que sa capacité à élaborer une réponse ordonnée. Recopier donc des morceaux de phrases du texte en les présentant parfois dans un ordre différent de celui du texte est considéré comme du plagiat, ce qui est strictement interdit. Beaucoup de mauvaises notes ont été attribuées aux copies qui se sont contentées d'un copier/coller du texte en ajoutant parfois des mots qui n'ont pas forcément de sens avec l'ensemble de la phrase.

Nous rappelons aussi aux candidats de ne pas confondre la question de compréhension et la question d'expression personnelle. Pour cet exercice, il n'est nullement demandé d'exprimer un avis personnel et encore moins de porter un jugement. La réponse doit se contenter d'exposer le point de vue de l'auteur du texte sans aucun ajout ou jugement personnel de la part du candidat.

Le non-respect du nombre de mots a été aussi sévèrement sanctionné. Par contre, la construction logique d'une réponse qui s'appuie exclusivement sur les éléments du texte et la richesse du répertoire lexical du candidat ont permis aux meilleures copies de se distinguer.

Vient ensuite la **question d'expression personnelle** :

« *Comment développer la prise de conscience des dangers (des incendies) dans le monde arabe, afin d'y mettre un terme et de restaurer l'environnement ?* »

La moyenne en **expression personnelle** est de **13,15 (11,91 en 2022)** traduisant des notes très basses pour des candidats ne maîtrisant pas suffisamment la langue et des notes assez élevées pour des candidats qui ont fait preuve d'une maîtrise à la fois de la langue et de la méthode propre à cet exercice. Les copies les moins bonnes et qui ont été fortement pénalisées se sont caractérisées par l'absence de problématique ou de plan (introduction, développement et conclusion). Par ailleurs, le manque de réflexion personnelle et d'exemples concrets a parfois réduit l'argumentation à des affirmations générales, loin de tout exemple précis, ou à une simple exposition de certains arguments du texte qui non rien à voir avec la question précise du sujet. Le hors sujet a été fortement sanctionné : certains candidats se sont contentés de dire tout ce qu'ils savaient sur les problèmes de l'environnement d'une manière générale en oubliant que le sujet invitait à expliquer *comment développer la prise de conscience des dangers des incendies de forêt dans le monde arabe*. Le recours à l'argumentation du texte de l'épreuve, le non-respect ou les indications faussement exagérées du nombre de mots ainsi que le plagiat du texte proposé dont certains ont usé et abusé ont été également sévèrement sanctionnés. Nous rappelons donc que cet exercice doit permettre aux candidats de montrer qu'ils possèdent de bonnes connaissances de l'actualité et de l'Histoire du monde arabe en les utilisant à bon escient. Ils doivent également montrer leur capacité à bien structurer leurs idées et à faire preuve d'un riche répertoire lexical. En effet, il n'est pas rare de constater que certains candidats ne composent qu'un seul paragraphe pour effectuer cet exercice ou bien qu'ils reprennent la question du sujet telle quelle, sans aucune reformulation, en guise de problématique.

Enfin, le **thème** obtient une moyenne de **10,00 (09,92 en 2022)**. Il est extrait d'un article publié dans *le Monde diplomatique* (avril 2022) et évoque le régime du président Abdel Fattah Al-Sissi qui exploite à dessein le prestigieux passé antique de son pays, symbole millénaire de pouvoir. La mise en valeur de ce patrimoine permet d'atténuer les critiques formulées à l'étranger sur les violations des droits humains.

Comme pour la version, il va de soi que la traduction d'un texte dans les règles ne s'acquiert que par un entraînement régulier et une préparation sérieuse.

Les fautes de vocabulaire les plus récurrentes concernent des mots d'usage courant tels que : réclame, misère, autoroute, agences immobilières...etc. Il est inadmissible de constater à ce niveau d'étude que des noms comme le « Caire » ou le « Sphinx » sont méconnus de certains candidats.

Même si le texte à traduire ne posait pas de problèmes particuliers de compréhension, des erreurs graves (telles que les règles d'accord, de conjugaison, de construction de l'annexion ou de l'emploi du relatif en arabe) sont encore courantes et ont empêché un certain nombre de candidats d'avoir une bonne note à cet exercice. Les correcteurs ont remarqué que de plus en plus de candidats commettent des fautes d'orthographe « élémentaires », inadmissibles à ce niveau.

Revoir les règles de la grammaire et de l'orthographe arabes pendant les deux années de la préparation est donc une nécessité afin de pouvoir s'exprimer dans une langue correcte, car, soulignons-le, la qualité de la langue est un critère essentiel de la notation pour l'ensemble des exercices.